



# Étude sur la demeure bisontine par Christiane Roussel

⇒ Typologie des demeures bisontines : définitions ⇐  
IA25000819

La composition d'ensemble et le système distributif au sens large [accès, cour(s), escalier(s)] ont été déterminants dans la hiérarchie des paramètres pour fonder la typologie des demeures.

## Maisons (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)

La maison est à l'origine construite pour une seule famille, même s'il n'est pas exclu qu'elle comporte des parties locatives, notamment au niveau des logis secondaires (d'où la notion de maison partagée utilisée par certains historiens de l'architecture).

### 1. Maisons sans cour (du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle)

Elles constituent environ 10 % du corpus des demeures.

Situées sur un petit parcellaire de forme plus ou moins carrée, bordant une place ou dans un angle de rue, ces maisons, « sans aises », ont obligatoirement un escalier dans œuvre.

*ex. : maison, 2 rue Renan*

### 2. Maisons avec escalier(s) à cage ouverte et couloir (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)

– Elles forment la plus grosse part de l'habitat urbain (environ 50 % du corpus des demeures). L'association couloir et escalier à cage ouverte constitue la marque de l'habitat des couches populaires d'Ancien Régime ; il s'agit dans la plupart des cas de maisons de marchands ou d'artisans avec boutique au rez-de-chaussée du logis sur rue.

– Les maisons sont toujours doubles en profondeur. Sur le petit parcellaire laniéré (entre 3 et 8 m sur rue), le couloir est en position latérale. Le couloir en position centrale ou décentré est la marque d'un regroupement parcellaire intervenu au moment de la reconstruction de la maison, parce qu'on conserve certains murs de refend appartenant aux structures antérieures.

– La composition d'ensemble la plus commune est à logis parallèles, mais l'édifice peut être aussi constitué, si la parcelle est suffisamment large, de logis secondaires perpendiculaires au logis principal ou perpendiculaires et parallèles.

– Le nombre d'escalier à cage ouverte varie selon le nombre de logis secondaires, le principe étant d'un escalier à cage ouverte pour deux logis.

*ex. : maison, 77 Grande Rue*

Il existe néanmoins des exceptions à la règle :

a) cas des maisons à un seul logis sur rue avec escalier entre trois murs de cage, alors qu'un simple escalier extérieur aurait suffi.

*ex. : maison, 21 rue des Martelots*

b) cas de logis secondaires utilisant seuls un escalier à cage ouverte.

*ex. : maison, 22 rue Renan, 1<sup>er</sup> logis secondaire*

Elément de confort, puisque l'escalier est protégé par trois murs de cage et une toiture, cette appropriation de l'escalier à cage ouverte pour un seul logis montre aussi la forte empreinte de ce modèle dans l'esprit des bisontins.

– Couloirs en enfilade ou décalés et escaliers à cage ouverte témoignent d'un processus de densification des cœurs d'îlots (fin XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles) par adjonctions successives ou simultanées de logis secondaires. On constate une tendance à l'abandon de la cage ouverte au profit de l'escalier dans œuvre ou d'un simple escalier extérieur pour les logis construits en fond de parcelle au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3. Maisons avec entrée cochère (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)

- Caractéristique de l'habitat des classes moyennes, la maison à entrée cochère représente un saut qualitatif par rapport à l'habitat distribué par un couloir piétonnier.
- Une entrée cochère nécessite une largeur sur rue qui ne soit pas inférieure à 7/8 m. Elle permet l'accès aux voitures dans l'édifice et induit la présence d'une ou plusieurs cours suffisamment spacieuses, pour y installer des remises et des écuries.
- L'entrée cochère n'est pas associée à une composition d'ensemble spécifique différente de la maison à couloir. Ici, ce sont toujours les solutions d'occupation du petit parcellaire qui prévalent, notamment celle à logis parallèles distribués par l'escalier à cage ouverte.

A noter cependant que plus la parcelle est large, moins les logis secondaires sont nombreux, la préservation d'un cadre de vie agréable prenant toujours le pas sur la rentabilité des espaces par densification du bâti.

### 4. Maison à logis perpendiculaire(s) sur rue (XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle)

- Ce type d'organisation peu fréquente, habitat des classes moyennes, associe généralement deux logis perpendiculaires à la rue séparés par une cour bordée, sur rue, par un portail dans clôture. Dans le cas d'une maison d'angle à un seul logis sur rue, on accède à la cour bordée d'une clôture par la rue secondaire.  
*ex. : maison à deux logis : 33 rue Mégevand*  
*maison d'angle à un logis : 25 rue Claude Pouillet (repérée)*
- Pour les maisons à deux logis perpendiculaires à la rue, la forme architecturale est liée à la forme du parcellaire de type barlong (long sur rue, étroit en profondeur).
- Cette composition d'ensemble n'induit pas un type d'escalier spécifique qui peut être dans œuvre ou de distribution extérieure.

### 5. Maison avec escalier principal dans œuvre et couloir (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle)

Cette organisation peu fréquente se rencontre surtout dans des logis sur rue datant des XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle.

- L'escalier donne souvent dans le couloir d'accès ou est situé plus rarement dans une aile au fond du couloir.
- A l'escalier principal dans œuvre peut être associés des escaliers à cage ouverte sur cour, pour distribuer aussi le logis sur rue et un ou plusieurs logis secondaires sur cour(s).  
*ex. : maison, 119 Grande Rue*  
*maison, 82 rue des Granges*

### 6. Maison en fond de cour antérieure

Ce type d'organisation est lié aux maisons canoniales du quartier capitulaire qui peuvent aussi se présenter sur rue.

## **Hôtels**

### 1. Hôtels sur rue (XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle)

L'hôtel sur rue représente l'organisation la plus fréquente de l'habitat patricien de la ville (environ 74 % des hôtels).

#### **Caractères d'ensemble :**

L'accès s'effectue généralement par une entrée cochère. Il se distingue des maisons à entrée cochère par le nombre des dépendances et notamment par la présence de communs. La cour, au revers de l'édifice, est prolongée, lorsque la place le permet, par un jardin d'agrément.

a) Hôtels sur rue du XVI<sup>e</sup> siècle

Tous les hôtels du XVI<sup>e</sup> siècle sont construits sur rue, à l'exception de l'hôtel de Montmartin de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qui est entre cour et jardin.

L'hôtel du XVI<sup>e</sup> siècle se signale par l'emploi unique à partir des années 1530/1540 de l'escalier dans œuvre à retour sans jour en maçonnerie avec un épais mur d'échiffre.

Ces escaliers ne comportent pas de signes distinctifs significatifs visibles de l'extérieur du bâtiment.

Il remplace l'escalier en vis, utilisé auparavant, situé dans une tour hors œuvre sur rue ou sur cour, dont le rôle symbolique était d'exprimer le caractère noble de la maison et le rang du propriétaire. A partir du deuxième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, ce sera la façade sur rue, particulièrement soignée et décorée, qui jouera ce rôle dans les hôtels bisontins.

*ex. : Hôtel Bonvalot, 4-6 rue du Palais*

b) Hôtels sur rue du XVIII<sup>e</sup> siècle

▪ L'organisation la plus fréquente est constituée d'un logis sur rue et d'un ou deux communs perpendiculaires sur cour.

*ex. : Hôtel Buson d'Auxon, 5 rue des Granges*

▪ Le cas avec corps de logis dissociés, l'un sur rue, l'autre en parallèle sur cour est moins fréquent.

*ex. : Hôtel Chifflet, 23 rue des Granges*

▪ Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'escalier à cage ouverte est souvent utilisé, pour ces deux compositions d'ensemble, mais est abandonné dans la deuxième moitié du siècle. L'escalier peut aussi donner dans le passage cochier (*ex. : Hôtel Belin, 47 rue Mégevand*) ou être situé dans une aile en retour d'équerre sur cour (*ex. : Hôtel Wey, 49 Grande Rue*).

▪ La composition d'ensemble à corps de logis parallèles et escalier à cage ouverte constitue un emprunt à l'architecture populaire de la ville.

2. L'hôtel en fond de cour antérieure (XVIII<sup>e</sup> siècle)

– L'hôtel entre cour et jardin, dit aussi « hôtel à la parisienne » apparaît dans les années 1730 (environ 20 % du corpus des hôtels).

*ex. : Hôtel Petit de Marivat, 2 place Jean Cornet*

– L'escalier en pierre et rampe en ferronnerie est toujours dans œuvre, soit dans le corps de logis en relation avec un vestibule, soit dans une aile en retour d'équerre sur la cour antérieure. L'hôtel en fond de cour antérieure n'est jamais associé à l'escalier à cage ouverte.

3. L'hôtel perpendiculaire à la rue (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle)

Représentant un très petit corpus (4 % du corpus des hôtels), il s'organise comme les maisons à deux logis perpendiculaires à la rue.

Il se distingue de la maison du même type par le soin apporté au corps de logis principal (fronton, balcon par exemple) et par l'origine du propriétaire de classe noble.

*ex. : Hôtel Mallarmey de Roussillon, 8 rue des Martelots*

4. L'hôtel à cour centrale (XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)

– Représentant un très petit corpus (environ 2 % du corpus des hôtels), il comprend des corps de bâtiments, de même hauteur, organisés autour d'une cour. La façade postérieure du corps de logis en fond de cour s'ouvre sur un jardin.

*ex. : Hôtel Terrier de Santans, 68 Grande Rue*

– L'accès s'effectue par une entrée cochère.

– L'unique représentant de ce type au XVI<sup>e</sup> siècle est le Palais Granvelle.

5. L'hôtel enclavé (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Ces hôtels peu nombreux (environ 1 % du corpus des hôtels), entre cour et jardin, sont situés sur une parcelle enclavée n'ayant pas d'accès direct sur la rue.

L'entrée s'effectue par l'entrée cochère d'une maison sur rue, dont il partage la même cour.

ex. : Hôtel de Ligniville, 104 Grande Rue

### Immeubles (XVIII<sup>e</sup> / XIX<sup>e</sup> siècles)

L'immeuble construit sur des parcelles larges sur rue et plus ou moins profondes apparaît dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est divisé dès l'origine en plusieurs appartements (un à deux par étage) possédant chacun des dispositions intérieures semblables.

L'immeuble, au contraire de la maison qui appartient à une seule famille même si elle possède des parties locatives, est conçu d'emblée comme une superposition de propriétaires ou de locataires.

#### 1. L'immeuble de standing (XVIII<sup>e</sup> / XIX<sup>e</sup> siècles)

L'immeuble de standing se caractérise par de nombreux emprunts à l'habitat aristocratique :

- entrée cochère
- monumentalité de l'escalier principal, donnant sous passage cocher
- maintien de l'étage noble matérialisé en façade par un décor de baies, un balcon, et à l'intérieur par une ornementation plus soignée que celle des appartements des étages supérieurs
- grande cour et dépendances telles que écuries et remises (mais rarement de communs)

ex. : immeuble, 23 rue de la Préfecture

#### 2. L'immeuble populaire (XIX<sup>e</sup> siècle)

L'immeuble populaire se rencontre le long des rues percées au XIX<sup>e</sup> siècle ou dans le tissu ancien en remplacement d'un bâti antérieur, par regroupement parcellaire.

L'immeuble populaire tire certains de ses traits de la maison d'Ancien Régime : accès par couloir, cour exiguë, pas ou peu de dépendances, pas de hiérarchie au niveau des étages ni dans les escaliers s'il y en a plusieurs. Dans la première moitié du siècle, l'escalier à cage ouverte peut d'ailleurs encore être utilisé.

ex. : immeuble, 2 rue Morand

#### 3. L'immeuble horloger (XIX<sup>e</sup> siècle)

Immeuble populaire ou de standing possédant des parties constituantes dévolues à une activité horlogère.

Ces immeubles sont situés autour et aux environs du square Saint-Amour, quartier bâti dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

ex. : immeuble, 8 rue du Clos-Saint-Amour

### Liste des dates portées sur les demeures (Besançon centre)

Dénomination	Adresse	Logis A	Logis B	Logis C
<b>Hôtel BANQUE DE FRANCE</b>				
HOTEL Brétillet	9,9bis, rue Charles Nodier	1888, 1889		
MAISON	11, rue Charles Nodier	1768		
MAISON	15, rue Charles Nodier	1759		
<b>Hôtel BOITOUSET</b>				
MAISON	8, rue Rivotte	1688		
MAISON	10, rue Rivotte	1687		
MAISON	22, rue Rivotte		1692	
MAISON	14, rue de la Convention	1565 (sur portail)		
<b>Hôtel BOUTEILLER</b>				
MAISON	35, Grande rue			1710
<b>Hôtel CARMELITES</b>				
MAISON	12, rue G. Courbet	1617		

Dénomination	Adresse	Logis A	Logis B	Logis C
<b>Îlot CHEVANNEY</b>				
HOTEL de Chevanney	11, Grande rue		1582	
MAISON	13, Grande rue			1708
MAISON	8, rue des Boucheries	16..		
<b>Îlot CINGLE</b>				
MAISON	39, rue Renan	1751		
MAISON	35, rue Renan	1633		
<b>Îlot COURBET</b>				
IMMEUBLE	17, rue E. Cusenier	1954		
<b>Îlot EMSKERQUE</b>				
MAISON	19, rue Pasteur	1732		
MAISON	50, Grande rue	1619		
MAISON	46, Grande rue	1741		
IMMEUBLE	9, rue d'Anvers	1880 (escalier)		
<b>Îlot FAUBOURG RIVOTTE</b>				
IMMEUBLE	20, rue du Faubourg Rivotte	1852		
MAISON	26, rue du Faubourg Rivotte	1714		
<b>Îlot FORUM</b>				
MAISON	90, rue des Granges	1726		
HOTEL	86, rue des Granges			1885
MAISON	82, rue des Granges	1683		
MAISON	74, rue des Granges	1740		
MAISON	58, rue des Granges		1701	
HOTEL de Preigney	91, Grande rue			1544
MAISON	99, Grande rue			1686
<b>Îlot GRANVELLE</b>				
MAISON	41, rue Mégevand	1690		
PALAIS Granvelle	96, Grande rue	1534,1539,1540		
<b>Îlot JACOBINS</b>				
IMMEUBLE	5, rue Rivotte	1691		
<b>Îlot JEAN CORNET</b>				
MAISON	56, rue Bersot	1690		
MAISON	52, rue Bersot	1690		
MAISON	40, rue Bersot		1727	
MAISON	38, rue Bersot		1601	
MAISON	34, rue Bersot	1764		
DENOMINATION	Adresse	Logis A	Logis B	Logis C
<b>Îlot LECOURBE</b>				
MAISON	6, rue Lecourbe	1734		
MAISON	8,8bis rue Lecourbe	1715		
<b>Îlot MARTELOTS</b>				
MAISON	12, rue de Pontarlier	1731		
MAISON	8, rue de Pontarlier	1707		
MAISON	17, rue des Martelots	1623		
<b>Îlot MORAND</b>				
MAISON	41, rue des Granges			1821
IMMEUBLE	15, rue Proudhon	1868 (sous passage)		
IMMEUBLE	17, rue Proudhon			1864
<b>Îlot PARIS</b>				
MAISON	3, rue G. Courbet	1724		
<b>Îlot PASTEUR</b>				
HOTEL Chifflet	8, rue Pasteur	1561, 1566		
MAISON	2, Grande rue	1590		

Dénomination	Adresse	Logis A	Logis B	Logis C
<b>Ilôt PELOTE</b>				
IMMEUBLE	112, rue Battant	1856		
IMMEUBLE	106, rue Battant		1836	
IMMEUBLE	12, rue Champrond	1624		
<b>Ilôt PORTEAU</b>				
HOTEL de Marcilly	30, rue Charles Nodier	1879		
<b>Ilôt PORTE RIVOTTE</b>				
MAISON	44, faubourg Rivotte	1779		
MAISON	46, faubourg Rivotte	1780		
<b>Ilôt POSTE</b>				
HOTEL Chifflet	23, rue des Granges	1724		
<b>Ilôt PROUDHON</b>				
MAISON	3, rue Bersot	1715		
MAISON	5, rue Bersot	1700		
IMMEUBLE	8, rue Morand	1865		
IMMEUBLE	10, rue Morand	1865		
MAISON	65, rue des Granges		1589	
<b>Ilôt REFUGE</b>				
IMMEUBLE	1, rue Lecourbe	1736		
<b>Ilôt RONCHAUX</b>				
MAISON	20, rue Renan		1697	
MAISON	10, rue Renan	1740		
MAISON	17, rue Ronchaux	1596		
MAISON	21, rue Ronchaux	1693		
<b>Ilôt SAINT-JEAN</b>				
MAISON	7,5 rue Renan	1684		
<b>Ilôt SAINT-MAURICE</b>				
MAISON	15, rue Victor Hugo	1548		
<b>Ilôt SAINT-PIERRE</b>				
MAISON	63, Grande rue	1718		
MAISON	11, rue Moncey	1838-1839		
<b>Ilôt SAINTE-URSULE</b>				
MAISON	34, Grande rue	1734		
<b>Ilôt TERRIER DE SANTANS</b>				
MAISON	17, rue du Palais de Justice	1710		
MAISON	9,13 rue du Palais de Justice		1878	

